

L'Honorable Mr. *Dunn* se lève à sa Place, et donne la même information qu'il est obligé d'être présent comme Juge des Plaidoiers Communs, depuis le deuxieme Jour de Février jusqu'à la fin du Terme Prochain, aux Trois Rivieres.

ORDONNE', Que l'Honorable Mr. *Dunn* prenne le Congé d'absence qu'il demande.

L'Orateur a déclaré cette Affsemblée continuée à Lundi prochain à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

LUNDI, le 28me. Janvier.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Juge en Chef, Orateur.

Les Honorables

Messrs. de Léry,

Finlay.

Dunn.

Harrison.

Baby.

Collins.

de Lanaudière.

Pownall.

de Boucherville.

Frazer.

PRIERES.